Envoyé en préfecture le 06/12/2022
Reçu en préfecture le 06/12/2022
Publié le 07/12/2022
ID : 001-250102365-20221205-D2022057-DE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL / AIN
TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

216 chemin de la Serpoyère - Viriat
CS 60127
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 45 14 70 - Fax 04 74 45 06 03
organom@organom.fr
www.organom.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 décembre 2022
Convocation en date du 29 novembre 2022,
Nombre de délégués en exercice : 37

Sous la présidence de Yves CRISTIN, Président

Secrétaire de séance : M. André MOINGEON

N° D2022057
Objet : Autorisation donnée au Président pour le lancement et la signature du marché d'aménagement du casier C6 et de deux bassins de stockage de lixiviat

Nombre de membres	
En exercice	Votants
37	27
Pour	26
Contre	0
Abstention	1

Présents :
CA3B : Guy ANTOINET – Bernard BIENVENU - Yves CRISTIN – Jonathan GINDRE - Mireille MORNAY – Thierry PALLEGOIX - Bernard PERRET – Jean Luc ROUX – Jean Marc THEVENET –
CCPA : Hélène BROUSSE – Bernard GUERS – Elisabeth LAROCHE - André MOINGEON – Max ORSET – Paul VERNAY
CCD : Gérard BRANCHY – Sonia PERI
CCMP : Claude CHARTON – Christine FRANCOIS -
3CM : Jean Philippe FAVROT – Philippe GUILLOT-VIGNOT - Andrée RACCURT
RAPC : Antoine BAUTAIN
Excusés remplacés par le suppléant :
CA3B : Patrick BAVOUX remplacé par Michel FONTAINE
CCD : Jean François JANNET remplacé par Philippe PAILLASSON
Excusés ayant donnés procuration :
CA3B : Benjamin RAQUIN pouvoir Jean Luc ROUX
CCMP : Josiane BOUVIER pouvoir à Christine FRANCOIS
Excusés :
CA3B : Patrick BOUVARD – Jean Luc EMIN
CCPA : Gilbert BOUCHON
CCD : Audrey CHEVALIER
CCBS : Jean Jacques BESSON – Philippe PLENARD
RAPC : Frédéric MONGHAL
CCV : Guy DUPUIT
Absents :
CCPA : Frédéric TOSEL
HBA : Alain AUBOEUF

Envoyé en préfecture le 06/12/2022
Reçu en préfecture le 06/12/2022
Publié le
ID : 001-250102365-20221205-D2022057-DE

Madame Andrée Raccurt, Vice-présidente Projets, expose :

Organom va lancer un marché de travaux en procédure adaptée pour l'aménagement du casier C6 et de deux bassins de stockage de lixiviat.

Ce marché sera alloti et composé d'une tranche ferme estimé à 2 300 000€ HT et de 4 tranches optionnelles :

- Tranche optionnelle 1, bassins de lixiviat, pour une estimation de 400 000€ HT.
- Tranche optionnelle 2, résurgences sous bassins, pour une estimation de 50 000€ HT.
- Tranche optionnelle 3, traitement bentonite, pour une estimation de 230 000€ HT.
- Tranche optionnelle 4, mise en stock de déblais, pour une estimation de 150 000€ HT

Les 3 lots sont les suivants :

Lot 1 : Terrassement, génie civil, VRD et travaux préparatoires, montant estimé de 1 650 000€ pour la tranche ferme et à 610 000€ pour les 4 tranches optionnelles.

Lot 2 : Etanchéité, montant estimé à 550 000€ HT pour la tranche ferme et à 170 000€ HT pour les 2 tranches optionnelles

Lot 3 : Raccordement électrique et télécom, montant estimé à 100 000€ HT et à 50 000€ HT pour la tranche optionnelle.

Le Comité syndical,
Ouï l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,
Avec 26 voix POUR et 1 ABSTENTION, Bernard Perret,

AUTORISE le Président à lancer une consultation pour un marché de travaux « Aménagement du casier C6 et de deux bassins de stockage de lixiviat » pour un montant estimé de 2 300 000€ HT pour la tranche ferme et à 830 000€ HT pour les 4 tranches optionnelles
AUTORISE le Président à signer les marchés à venir après avis de la Commission Marchés
AUTORISE le Président à prendre toute décision concernant l'exécution de ces marchés et de leurs avenants éventuels lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Fait à Viriat, les ans, mois et jour susdits.

ORGANOM
Le Président

Yves CRISTIN
Président